



Clio. Femmes, Genre, Histoire

23 | 2006

Le genre du sport

Les femmes et les « sports » du gentilhomme de l'époque médiévale à l'époque moderne

Serge Vaucelle



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/clio/1885>

DOI : 10.4000/clio.1885

ISSN : 1777-5299

Éditeur

Belin

Édition imprimée

Date de publication : 1 avril 2006

Pagination : 145-163

ISBN : 2-85816-842-3

ISSN : 1252-7017

Référence électronique

Serge Vaucelle, « Les femmes et les « sports » du gentilhomme de l'époque médiévale à l'époque moderne », *Clio. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 23 | 2006, mis en ligne le 01 juin 2008, consulté le 21 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/clio/1885> ; DOI : 10.4000/clio.1885

Ce document a été généré automatiquement le 21 avril 2019.

Tous droits réservés

Les femmes et les « sports » du gentilhomme de l'époque médiévale à l'époque moderne

Serge Vaucelle

- 1 Avec l'essor de la langue romane aux abords du XII^e siècle, le nouveau style littéraire du *roman* médiéval accorde une place importante au thème de l'éducation aristocratique. Comme cela apparaît dès les origines des récits vernaculaires – chez Chrétien de Troyes en particulier, vers les années 1180, dans ces romans arthuriens qui puisent leur source dans la vieille matière de Bretagne – c'est au travers d'aventures chevaleresques répétées que le jeune apprenti est guidé pour sa formation corporelle. Ces étapes conduisent le chevalier sur la voie d'une initiation. Les *juvenes* – jeunes hommes de l'aristocratie – se forment alors en vue de leur adoubement. Cheminant sans repos, traversant des épisodes hasardeux dont ils sortent à chaque fois victorieux, ils ne tardent pas à atteindre une forme de reconnaissance sociale. À la suite de Perceval, Gauvain, Lancelot ou encore Érec, les jeunes héros obtiennent enfin leur place à la Table Ronde, aux côtés des plus anciens chefs de famille.
- 2 Entre le XII^e et le XV^e siècle, les activités physiques qui participent à ces apprentissages guerriers sont fort logiquement présentées comme exclusivement masculines. Les jeux d'exercice, les chevauchées infinies, les combats démesurés, les assauts d'escrime et les joutes équestres sont la concrétisation d'une destinée suprême. Les descriptions de Guillaume le Maréchal le confirment au plus fort du XIII^e siècle puisque guerre et jeu sont souvent confondus : jeu d'alliance et de conquête, jeu de rançons et d'échange de richesses. Même en cette célèbre journée du dimanche 27 juillet 1214 pendant laquelle un tournoi est organisé à Bouvines, le jeu s'organise de façon collective et prend finalement des allures de guerre. On ne retrouve qu'une très faible présence féminine, donc, dans ces éducations chevaleresques. Nulles destinées supérieures pour les jouvencelles qui, à l'image de la jeune Énide contrainte d'accompagner Érec, suivent avec docilité leurs compagnons sur les voies de l'aventure. Encore moins de traces d'un quelconque partage à l'occasion des anciens « sports » chevaleresques. Ainsi quand on évoque les

traditionnels jeux d'exercice de la noblesse, qu'il s'agisse de l'activité d'art équestre où est codifiée une technique de maniement du cheval, du domaine des joutes dans lequel les chevaliers s'affrontent individuellement à la lance, ou encore des courses de bague et des quintaines qui opposent les gentilshommes à des cibles variées, on s'aperçoit que les femmes sont véritablement ignorées. Ces jeux déclinés de l'équitation et de l'escrime, ces jeux que Jean-Michel Mehl qualifie de « sportifs »¹ – comparés aux « jeux de hasard » et aux « jeux de réflexion » qui tolèrent d'avantage la présence féminine – ces jeux, donc, demeurent en effet exclusivement masculins. La vérité d'une époque semble pourtant différente de ce que la fiction de la littérature romane aborde dans ses récits. Fonctionnant en miroir d'une réalité, le roman rend compte d'une mentalité qui évacue la présence féminine de la description des activités physiques et ludiques. Parfois, ces oeuvres littéraires se positionnent en contradiction avec cette même réalité, dans la mesure où elles laissent échapper des évocations qui sont visiblement plus favorables aux femmes. Énide chevauche à la suite du chevalier Érec sur des terrains bien difficiles, preuve d'une maîtrise équestre indéniable. D'autres dames de l'aristocratie suivent les activités cynégétiques de leur rang : chasse à courre, chasse au vol... D'autres encore revêtent une armure et prennent les armes pour protéger leurs logis ou défendre les villes en l'absence des hommes. Cela se retrouve abondamment dans les chansons de geste et dans la littérature épique du XIII^e siècle avec les exemples différents d'Érembour, épouse de Jourdain de Blaye, d'Hermengarde mariée à Aymeri de Narbonne, ou de Guibourc, femme dévouée de Guillaume d'Orange qui se révèle parfois plus virile que son héros de mari. Des apprentissages physiques doivent nécessairement exister pour elles. Bien avant l'époque de Jeanne d'Arc, des initiations techniques ont dû avoir lieu pour permettre aux dames de l'aristocratie – parfois véritables femmes de pouvoir à l'image de Blanche de Castille – de s'aguerrir. Même si le fabliau médiéval intitulé *Beranger au long cul* évoque une joute équestre entre un chevalier faible et sa forte femme, puis joue avec une ironie teintée d'érotisme sur l'inversion des caractères, l'exemple demeure relativement exceptionnel. Mises à part de rares exceptions qu'il convient de recenser, les dames ne participent aux épisodes joués et aux fêtes nobiliaires que comme simples spectatrices. En outre, même si elles représentent déjà la principale source de motivation de ces affrontements ludiques masculins, elles ne sont intégrées aux jeux que lors de rares épisodes dansés. À cette époque au moins, hommes et femmes sont ainsi bien séparés lorsqu'ils jouent.

Les « sports » de l'aristocratie médiévale : des jeux masculins

- 3 Cependant, tandis que le jeune garçon qui a dépassé la dizaine d'années se prépare au combat par la pratique des exercices du corps, il peut se souvenir qu'il a passé l'essentiel de sa prime enfance – jusqu'à l'âge de sept ans environ – entre des mains exclusivement féminines. Puis, quand se rapproche l'âge du mariage – « chose sérieuse [mais] affaire masculine » explique Duby² – la personnalité du jeune *bachelor* s'exprime avec force. À l'inverse de la femme maintenue dans la sphère intime de la maisonnée, et dont les excès de vigueur doivent s'épancher dans le spirituel, le mari s'accorde de faire exploser ce carcan matrimonial pour « se détourner vers le jeu, vers les espaces dégagés de la gratuité, de la liberté ludique ». Les jeux sportifs, les duels violents, les assauts physiques sont ainsi l'occasion de former une virilité qui par la suite s'exprime avec évidence. Dans un registre à peine différent, la pratique de l'amour courtois lui permet d'exercer son talent pour l'aventure et la liberté. Dans ce jeu « éducatif, exact pendant du tournoi »³, le jeune prétendant vise à conquérir une dame désirable, à la fois fragile et inatteignable. Mais la « fine amour » demeure un jeu d'hommes dans lequel « la femme est un leurre,

analogue à ces mannequins contre lesquels le chevalier nouveau se jetait, dans les démonstrations sportives qui suivaient les cérémonies de son adoubement »⁴. Et pourtant, il nous apparaît que la dame est finalement celle qui couronne le vainqueur, celle qui participe fugitivement aux festivités curiales en offrant une reconnaissance sociale à celui qui l'a le mieux servie. Mais les apparences sont trompeuses. Car derrière l'artifice féminin de la dame de la maisonnée, c'est le personnage du prince que le jeune vassal cherche à mieux servir, comme Georges Duby l'a démontré. Le domaine très particulier des jeux ou « sports » médiévaux qui est ici analysé confirme et renforce d'une façon inédite les analyses historiques précédentes. Le qualificatif même de sportif doit être relativisé. Au Moyen Âge, il s'agit en fait de pratiques libres, des jeux non contractualisés, non encore codifiés et institutionnalisés, ni planifiés ou hiérarchisés, ancrés dans des rituels sociaux et ne visant pas le record. Le sport contemporain que nous connaissons aujourd'hui ne développe pour sa part sa forme définitive qu'à la fin du XVIII^e siècle. Il permet conséquemment à la sphère féminine de s'émanciper aux siècles suivants dans des nouvelles pratiques compétitives. Durant la période médiévale, donc, alors que les récits des jeux d'exercice ont quasiment évacué la présence féminine, alors même que la pratique de l'amour courtois se révèle être un simple exercice de relations convenues entre vassaux, tandis que les liens profonds du mariage sont le prétexte à des échanges sociaux plus élaborés⁵, les relations entre masculinité et féminité à l'intérieur des jeux physiques anciens apparaissent comme très complexes. Mais cela va changer progressivement avec les jeux et les « sports » de l'âge moderne. Pour l'instant, les femmes de la cour sont rarement représentées en train de jouer, malgré leur présence à proximité des aires de jeu. Elles retournent à leurs destinées d'épouses aussi vite qu'elles se sont montrées sur les estrades des tournois. Par un jeu subtil d'attirance et de répulsion, la pensée médiévale exclue les femmes de la pratique officielle du jeu tandis qu'elle les inscrit progressivement dans d'autres registres de mixité.

Des dames aux qualités masculines

- 4 Et pourtant, à une époque où guerre et jeu ne font qu'un, certains personnages littéraires féminins combattent, possédant même une réelle expertise dans le domaine. Mais, quand les traces de cette présence féminine en pleine activité guerrière se dévoilent – à la lecture des textes vernaculaires dans le *Roman d'Énéas*, ou le *Roman d'Alexandre* par exemple – c'est généralement d'Amazones dont il s'agit, de ces femmes « qui ne laissent pas pousser leur sein du côté droit ». Aussi quand « au combat elles se couvrent l'autre sein d'une plaque d'acier », c'est pour se battre férocement et traverser les mêlées les plus houleuses. Leur vigueur est certaine, leur réputation martiale n'est plus à faire puisqu'on leur attribue d'avoir inventé « les hauberts, les heaumes cerclés de fer et les chausses d'acier »⁶. En outre, face à tant de prouesses féminines, Thomas de Kent rapporte dès le XII^e siècle dans ce *Roman de Toute Chevalerie* le respect silencieux des chevaliers rassemblés devant « cette armée d'aussi fière allure », même si quelques propos lubriques sont parfois prononcés dans le camp des hommes luxurieux... Ces amazones, merveilleuses combattantes, cavalières émérites et stratèges inflexibles – comme le confirme le sort réservé au puissant roi de Perse Cyrus à qui la reine Thomyris fait trancher la tête – sont vraisemblablement perçues comme des femmes. Elles représentent un aspect de la réalité en laquelle on croit, depuis les premières descriptions d'Isidore de Séville. Au côté de leurs qualités viriles remarquables, elles possèdent d'autres caractéristiques qui mettent en évidence des vertus et des fragilités plus largement féminines. Cet aspect interroge profondément la pensée médiévale qui voit avec ambiguïté le courage réel se mêler à la

faiblesse de la femme. Et si les amazones combattent comme des chevaliers, les récits n'évoquent pour elles que le monde de la guerre. Contrairement aux hommes de la chevalerie pour lesquels le frivole et le ludique côtoient souvent la sphère militaire, ces cavalières particulières ne versent jamais dans le jeu.

- 5 L'argument de la vaillance féminine – fût-elle celle de guerrières si particulières – est pourtant repris dans les écrits de Christine de Pizan au début du XIII^e siècle, lorsqu'elle tente de bâtir un rempart contre la misogynie la plus courante en rédigeant une *Cité des Dames*⁷. Le chapitre XVI de l'œuvre revient sur la destinée de cette terre des Scythes, totalement privée de présence masculine à la suite des ravages de la guerre. La reprise en main du territoire par des jeunes femmes qui « s'armèrent [...] et marchèrent sur leurs ennemis » pour venger la mort de leurs maris ne peut qu'impressionner le lecteur. La pratique de l'ablation d'un sein – le gauche pour porter le bouclier ou le droit pour tirer à l'arc – participe indéniablement à une « renommée qui fit le tour de la terre ». Mais Christine reconnaît très vite les fragilités féminines. « Chacun sait que les femmes ont un corps faible, délicat et dépourvu de force, et qu'elles sont naturellement peureuses »⁸. Néanmoins, ces défauts sont compensés par des choses bien plus importantes : l'amour de Dieu, la crainte de pécher, ainsi qu'un « courage, une force et une audace à entreprendre et à mener à bien les tâches les plus nobles » que certains hommes pourraient envier. Et les exemples fusent : Sémiramis qui conquiert les Indes « où aucun homme n'avait jamais osé porter la guerre », Zénobie qui traquait les bêtes sauvages à l'épée ou au javelot et alla jusqu'en Mésopotamie... Quand leur force est moins miraculeuse, Christine explique que « les femmes ayant le corps plus délicat que les hommes, plus faible et moins apte à certaines tâches, elles ont l'intelligence plus vive »⁹. C'est ce trait de caractère qui leur permet de surpasser les meilleurs guerriers par des ruses infinies (Artémise, Frénégonde) ou par la maîtrise de la science (Carmenta et le savoir juridique, Minerve et la fabrication des armes, Cérés et l'agriculture). En revanche, Christine de Pizan n'envisage nulle part que les femmes emploient ces qualités psychologiques évidentes sur le terrain du jeu. Si les plus vaillantes d'entre elles combattent, elles le font comme les hommes sur le champ de bataille. Contrairement aux personnages masculins bien réels qui pratiquent avec bonheur les jeux d'exercice (assauts à la barrière, joutes ou quintaines), elles ne semblent pas devoir suivre un quelconque apprentissage, ni un entraînement particulier. Soit elles sont faibles et compensent alors ces failles par des traits particuliers qui n'appellent pas la confrontation, soit leurs qualités sont liées à leur essence même, et elles n'ont ainsi pas besoin de jouer pour acquérir ce qui leur est consubstantiel.
- 6 Au début du XV^e siècle encore, les choses demeurent inchangées. Même un texte comme celui de Martin Le Franc – qui met à la disposition des dames un champion pour les défendre – ne peut totalement répondre aux assauts anti-féministes du second *Roman de la Rose*. Christine de Pizan avait déjà œuvré à la défense des femmes, l'Ordre de la Rose venait d'être institué par le duc et la duchesse d'Orléans dès le mois de janvier 1402. Vers 1440, *Le Champion des Dames* se présente comme un poème qui n'hésite pas à reprendre les arguments les plus variés. Sexualité, langage, qualités physiques, beauté corporelle des femmes sont ici autant de réponses qui visent à renforcer l'argumentaire déjà bien favorable en matière de pouvoir de création, de besoin de liberté, d'importance familiale ou matrimoniale, de place politique ou religieuse. Cependant, derrière ce tour d'horizon relativement complet, le réquisitoire n'aborde pas la question de l'activité physique ni des festivités de la cour. Il n'envisage pas non plus la possibilité pour les femmes de participer en tant qu'actrices aux jeux d'exercice de la noblesse. Ces jeux sont faits pour les hommes,

pour les plus jeunes et les plus vigoureux d'entre eux. Ils sont joués par eux et la question d'un quelconque partage ne se pose pas. Il en va ainsi de l'organisation même de la société médiévale, puisque l'essence des *bellatores* se situe dans le combat et l'affrontement. Mais ici, les silences de la littérature sont criants. Ce n'est pas que les jeunes femmes sont rejetées des jeux d'une quelconque façon. C'est plus simplement que ces pratiques ludiques, qui participent à l'apprentissage corporel du chevalier comme à sa reconnaissance sociale, qui sont à la fois le commencement et le prolongement des activités martiales dont il a la charge, ne s'adressent pas à la sphère féminine. Si jeux et guerres participent à la formation du jeune noble, ces pratiques ne concernent pas les compagnes des chevaliers. Et les dames sont pourtant attendues. Leur présence est non seulement souhaitée, elle est même espérée par les protagonistes. Mais elle n'est envisagée que pour mieux leur dédier les victoires lors des joutes.

- 7 À cette même époque, vers 1456, le gascon Antoine de La Sale livre un roman d'éducation original dans lequel la formation du petit *Jehan de Saintré* est organisée sans difficulté par un personnage atypique : la Dame des Belles Cousines. Contrairement aux pratiques les plus usuelles, l'apprentissage du jeune aristocrate – mais surtout son initiation chevaleresque – est ici conduit par un pédagogue de sexe féminin. Au-delà de l'éducation morale, le jeune Saintré apprend de son instructrice qu'il doit « sauver son corps (par) le métier des armes ». L'évocation des jeux d'exercices, le rappel des principes qui limitent la pratique des duels sont clairement énoncés par cette jeune veuve qui s'est mis en tête « de faire parvenir le jeune homme à la perfection ». Car l'essentiel est toujours de surpasser les autres chevaliers lors des combats ou des joutes à la lance organisés à la cour du roi. Si le message éducatif est édicté par une femme, les jeux demeurent des affrontements exclusivement masculins. La Dame de Belles Cousines, d'abord spectatrice des assauts, va devenir la maîtresse du héros qui se bat pour elle. Mais, renversement de situation, elle finit par le tromper avec un abbé gras et vulgaire quand Saintré devenu chevalier gagne en autonomie et échappe progressivement à sa tutelle protectrice. Dans ce récit chevaleresque qui prend la forme d'un roman courtois, la trame des événements est certes orchestrée par un personnage féminin, mais la compétence technique demeure ici exclusivement masculine. Belle Cousine guide son élève comme un maître, puis elle le manipule. Saintré suit les injonctions, mais se libère finalement du joug qui l'opprime. Fonctionnant en contre-exemple des traditionnels récits initiatiques, la maîtrise de l'éducation du chevalier échappe finalement à la mainmise féminine. Le deuxième ordre de la société médiévale ne saurait se laisser dicter sa conduite par une personne du second sexe.

Quelques jeux ... de dames

- 8 En remontant un instant encore aux écrits de la fin du XII^e siècle, il est toutefois possible de redécouvrir un genre poétique particulier qui offre enfin aux dames de l'aristocratie féodale une compétence chevaleresque que le reste de la littérature lui refuse. Il s'agit des textes assez rares intitulés *Tournoiement des Dames*. Mettant en place le récit d'un tournoi fictif, des trouvères comme Huon d'Oisy ou Richard de Semilly présentent dans des poèmes très courts (qui parfois ne nous sont parvenus que de manière incomplète) les duels et les affrontements de championnes. Ces tournois exclusivement féminins, qui se situent en Picardie ou en Champagne, sont évidemment un prétexte pour les poètes qui offrent ces textes lyriques en l'honneur des quelques dames de leur entourage. Quand vers 1270, le bourgeois parisien Pierre Gencien reprend à son compte ce type de relation d'un tournoi, le projet de l'écrivain est cette fois bien différent. Non seulement le texte

est présenté comme le récit onirique d'un rêve fait par l'auteur, mais la troupe des championnes qui s'affrontent est composée exclusivement d'une cinquantaine de femmes de la riche bourgeoisie parisienne. Avec évidence, puisque ce jeu ne concerne plus les dames de la noblesse, apparaît le double glissement d'une activité strictement masculine et singulièrement aristocratique vers une pratique à la fois féminine et bourgeoise. Ce renversement de champ total apporte la preuve – s'il en était encore besoin – de l'incongruité de telles pratiques pour les femmes médiévales et plus particulièrement pour les dames de la cour. En revanche, il annonce déjà une évolution inévitable qui va embrasser la société de ce long Moyen Âge qui dure et traverse les siècles. Lorsque les jeux d'exercice vont progressivement perdre le poids qu'ils possédaient dans la construction d'une identité à la fois masculine et chevaleresque, les pratiques ludiques pourront s'ouvrir aux femmes. Quand le rang du chevalier ne se jugera plus seulement au travers de sa vaillance aux joutes, « par sa prouesse et sa largesse », mais également par sa culture et sa maîtrise corporelle, alors ces jeux qui faisaient les héros des romans de la Table Ronde pourront enfin s'adresser aux femmes. C'est donc suite à une mutation sociale qui déplace la définition de l'aristocratie de la force vers la prestance, de l'épée vers le contrôle, que le domaine des jeux d'exercice va lentement s'ouvrir à la sphère féminine. Parce que l'ordre des gentilshommes cesse d'être une caste strictement marquée par une généalogie et une appartenance de sang, parce qu'il se repère nouvellement grâce à un maintien appris et une éducation entretenue, la place réservée aux femmes va subir les soubresauts de cette évolution.

Les Académies : des jeux, de la danse, des « arts »

- 9 Aux abords de la Renaissance, des Académies nobiliaires – à la fois établissements de formation de la noblesse et cercles de sociabilité mondaine – se développent dans l'entourage des principales cours européennes et font la promotion de trois jeux sportifs qui deviennent en peu de temps le contenu principal de l'éducation des courtisans. Ces activités ludiques – l'équitation, l'escrime et la danse – prennent une importance capitale, se codifient puis se répandent avec une vigueur insoupçonnée. À cette époque, les premiers traités d'éducation du corps qui sont édités envisagent – avec parcimonie certes – un début de partage des pratiques ludiques entre les deux sexes. La formation des courtisans, en s'appuyant sur la passion médiévale du ludique, impose une certaine manière de pratiquer et forge un nouvel « Art de jouer à la cour »¹⁰. Le contenu de l'éducation académique se structure donc sur la base des anciens « sports » chevaleresques. Ces jeux deviennent des « arts » – art équestre, art de l'épée puis du fleuret, mais également art de la danse puis du ballet de cour – tandis que la pratique du jeu de courte paume se sépare des autres formes jouées les plus populaires. Une telle évolution rend enfin envisageable la réunion des hommes et des femmes dans certains jeux d'exercice.
- 10 Cela s'observe en particulier à la lecture des écrits didactiques du chorégraphe Thoinot Arbeau qui s'intéresse en 1588 à la transmission de l'exercice des danses. Ce premier domaine – qui s'inscrit certes faiblement dans le monde du combat, malgré les origines de « la danse guerrière » que tout chorégraphe se doit de rappeler avant d'envisager la moindre « danse récréative » – va sans grande difficulté accueillir la pratique féminine. La danse formait le militaire et s'adressait au chevalier. Avec la musique militaire, elle accompagnait par les rythmes du fifre et du tambour les évolutions des troupes sur le champ de bataille. Elle devient un prétexte de choix pour obtenir « la santé » et pour rencontrer plus facilement les jeunes filles « qui n'ont pas liberté de se promener hors les

villes »¹¹. Ce nouveau jeu d'exercice qui se pratique dorénavant en couple – tandis que les formes collectives des danses médiévales perdent de leur audience – se pare de caractéristiques socialisantes renforcées. Non seulement le jeu permet de savoir « si les amoureux sont sains et dispos de leurs membres », mais il offre aux deux danseurs la possibilité de se « sentir et odorier l'un l'autre » sans oublier qu'il permet aux cavaliers « de baiser leurs maîtresses ». Finalement, Arbeau l'avoue : danser « se trouve nécessaire pour bien ordonner une société »¹². Dans les nouvelles formes variées que prend la danse au XVI^e siècle, une liberté plus grande est accordée à la demoiselle : pendant « une gaillarde dansée à la lyonnaise », la jeune femme peut en effet se retrouver momentanément seule à danser avant de choisir un autre danseur. Cette même jeune personne doit cependant faire preuve d'une « contenance humble » et se déplacer « les yeux baissés, regardant quelques fois les assistants avec une pudeur virginale ». Si le chorégraphe aborde les pavanés, gaillardes ou branles en présentant des déplacements de plus en plus savants – le traité envisage plus de vingt éléments techniques à combiner – le jeu qui se déroule entre les deux danseurs devient également de plus en plus subtil. Les échanges à l'intérieur du couple se construisent sans paroles, sur des évolutions lentement répétées afin d'obtenir une harmonie silencieuse si plaisante aux spectateurs. Et Arbeau explique finalement que par ce langage du corps, le danseur s'adresse à sa cavalière en lui disant « aimez moi, désirez moi » !

- 11 Cet avis nouveau ouvre la voie d'un regard qui se porte véritablement sur les femmes de l'aristocratie. Elles participaient aux « caroles », « tresses » et autres danses en chaîne de l'époque médiévale. Sur l'exemple de Dame Oiseuse, « femme riche et puissante » du *Roman de la Rose* dont « le bonheur ne consiste qu'à jouer et à se divertir » et qui ouvre la porte du Verger, l'invitation à la danse permet de basculer dans le monde féerique du ludique. Au XIII^e siècle, les dames se contentaient visiblement de suivre leurs compagnons masculins le long des cheminements sinueux tracés par les musiciens. Avec le XVI^e puis le XVII^e siècles, elles sont à présent intégrées au déroulement de la danse avec un contenu technique à intégrer, qui devient progressivement plus élaboré. Les basses danses leur étaient ouvertes. Cette fois, le bal des courtisans ne peut s'organiser sans elles. Et les premiers traités de pédagogie – celui de Lauze en 1623 – vont faire *l'Apologie de la danse* en envisageant « la parfaite méthode pour l'enseigner tant aux cavaliers qu'aux dames »¹³. « Gravité et modestie » deviennent alors les maîtres-mots des consignes chorégraphiques réservées aux femmes. Si les quelques prouesses techniques qui apparaissent dans ce nouveau contenu sont exclusivement exécutées par les hommes – elles seront bientôt l'apanage des « baladins » professionnels – les jeunes femmes doivent quant à elles faire preuve de « bien séance », « bien placer la tête et régler la vue », le tout « sans ébranler le corps », « sans pencher de côté ni d'autre ». Dans cette priorité donnée au haut du corps, les vigilances se portent sur ces nouvelles relations de courtoisie, qui valorisent les postures très symboliques et blâment toute courtisane qui refuserait une danse par un « je ne sais pas danser »¹⁴. Quelques années plus tard, quand la mode du ballet de cour s'impose définitivement aux aristocrates comme on le lit chez Saint Hubert ou Ménestrier, la place des danseuses est totalement reconnue à l'intérieur des chorégraphies, aux côtés de leurs homologues masculins et derrière la personne du roi. Lentement, les jeux du corps semblent alors s'équilibrer dans une activité qui ignore encore la dimension compétitive.

Les femmes et les « arts académiques »

- 12 Si les jeux de la noblesse de cour ne s'arrêtent pas aux seules danses, les traditionnelles activités de l'équitation ou de l'escrime tardent quant à elles à tolérer un vrai partage des sexes. Alors qu'elles perdent de la vigueur à l'approche du XVII^e siècle, les joutes équestres à la lance sont remplacées par des jeux d'adresse moins violents mais tout aussi réputés : les courses de bague dans lesquelles le cavalier cherche à enfiler au bout de sa lance un anneau qui tient lieu de cible, et les courses de quintaine dans lesquelles on vise un mannequin. Ces nouveaux « sports » équestres à la mode mettent en évidence des qualités méritoires qui cette fois valorisent plus la prestance, le maintien et l'aisance à cheval que la force ou la précision. Dans ces jeux d'exercice où le décompte des points ne fonctionne pas comme dans nos sports contemporains – le vainqueur n'est pas le plus précis mais celui qui produit « la plus belle course » ou qui se déplace « avec la plus grande fougue » – il apparaît à l'évidence que les nouvelles règles esthétisées et euphémisées qui dirigent les conduites corporelles des courtisans auraient parfois pu s'adresser au monde féminin. Pour autant, il est encore rare de voir les femmes participer à ces jeux masculins hérités des pratiques chevaleresques médiévales. Dans un domaine où l'usage du cheval – symbole de puissance politique et d'un véritable art de gouverner¹⁵ – se lie avec les valeurs d'un monde viril et d'une caste guerrière, la place accordée au sexe faible demeure très limitée. Il faudra attendre le tout début du XVIII^e siècle pour que des « jeux de têtes » – le mannequin visé à la lance est cette fois symbolisé par la réplique d'une tête de turc – soient proposés à l'entourage féminin de la reine. Cette évolution notable doit cependant être nuancée quand on découvre que les épreuves féminines organisées lors de véritables carrousels équestres mettent en jeu des cavalières montées ... sur des chevaux de bois¹⁶. Ce n'est pas que le niveau de la pratique équestre des courtisanes soit à ce point désastreux. On relève depuis longtemps la présence des femmes dans les établissements de formation nobiliaire que sont les Académies équestres. Elles participent de longue date à la chasse à courre et suivent sans difficulté les déplacements les plus pénibles. Elles accompagnent à cheval les festivités de la cour et ont régulièrement été intégrées aux cérémonies des entrées royales. Plus récemment, elles sont présentes sur un certain nombre de quadrilles montés. Mais quand des leçons d'équitation leur sont destinées dans les Académies, l'objectif de l'enseignement n'est pas d'envisager la guerre. En prolongement des traditions médiévales qui faisaient voyager les dames de l'aristocratie sur des mules ou des palefrois, sur des haquenées marchant à l'amble et offrant un meilleur confort lors des déplacements¹⁷, des chevaux particuliers leur sont réservés. Ils sont qualifiés dans les inventaires de « chevaux de dame » ou « de distinction ». En 1669, le maître d'équitation Gabriel du Breuil Pompée leur adresse même un traité théorique au titre significatif : *Instruction de la grâce et belle posture que le cavalier doit avoir à cheval, très utile aussi aux femmes, qui, à présent, pour leur commodité et fermeté, prennent la même assiette et posture que le cavalier observe*. Les dames peuvent donc suivre certains enseignements académiques et partager les activités d'art équestre, à condition de s'y conduire avec un certain maintien comme les cavaliers qui respectent *L'Art de monter à cheval*¹⁸. Si les textes des traités demeurent bien silencieux sur les techniques de monte recommandées pour les dames, les peintures réalisées par les artistes de l'époque témoignent précisément de la position en selle retenue : de côté « en amazone » (comme cela se confirme au début du XVII^e siècle sur le tableau des *Quatre éléments* commandés par le cardinal de Richelieu au peintre Claude Deruet) et non plus à califourchon, comme le laissent supposer les textes médiévaux plus anciens. Pourtant, à la suite de La Broue, La Noue ou Pluvinel, le modèle dominant masculin s'impose toujours avec force, même dans ces Académies parisiennes

du milieu du XVII^e siècle qui sont parfois dirigées par des femmes. Quand le Sieur de Vaux, écuyer du roi, meurt accidentellement en 1655, il est remplacé à la tête de son établissement de la rue de l'Égoût par Charlotte Beaudouin son épouse. Et il ne semble pas qu'elle fasse appel immédiatement à un second maître d'art équestre, puisqu'elle y transmet un temps son propre enseignement... mais sous le nom de son mari. Cette tolérance semble être liée au statut aristocratique particulier de ces professionnels des arts de la guerre. Anoblis de fraîche date ou gentilshommes de petite noblesse, techniciens aux fonctions de commerçants (quand ils n'avaient pas des origines étrangères, le plus souvent italiennes), les écuyers ne devaient bien souvent le maintien de leurs « écoles de noblesse » qu'aux soutiens municipaux et à la production de lettres de provision signées par leurs élèves. La survie de certaines Académies a alors pu passer sans grand scandale par l'implication nécessaire des héritières ou des conjointes des maîtres défunts. Elles y prodiguaient un enseignement d'art équestre, mais n'offraient pas d'occasions particulières de jeu. Elles accueillaient leurs élèves masculins et ne réservaient pas leurs reprises d'art équestre aux seules femmes de l'aristocratie.

- 13 Même les traces les plus anciennes d'une escrime féminine ne peuvent être confondues avec les jeux d'exercice pratiqués par les gentilshommes. Dans les *Fechtbucher* germaniques, ces traités de combat qui se propagent au XV^e siècle dans les Académies nobiliaires de l'Europe de la fin du Moyen Âge (de l'Allemagne vers l'Italie, puis en France ou en Espagne), il n'est pas rare de retrouver des représentations imagées de jeunes femmes combattant à mains nues, à coup de bâtons ou encore à l'épée. De telles pratiques vont alors se développer comme cela se confirme à l'occasion du règlement très particulier de certains duels judiciaires. Ces ouvrages aux textes souvent laconiques mettent en situation de véritables combattantes – héritières symboliques des Amazones ou des Walkyries – dont les actions de jeu semblent visiblement efficaces, mais sans qu'il soit toujours possible de vérifier leur appartenance aristocratique. Car il existe un décalage important entre ce que l'on tolère aux femmes des milieux populaires et ce que l'on accepte des personnes du plus haut rang. Cette précision permet peut-être d'expliquer le succès exceptionnel rencontré entre 1423 et 1426 par une vigoureuse jeune femme d'origine modeste – Margot la Hennuyère – qui vient défier dans leurs tripots les meilleurs joueurs de paume de Paris et « épate la galerie » en parvenant à les surpasser.
- 14 En outre, des doutes subsistent encore en ce qui concerne la présence réelle de personnes du sexe féminin dans ces combats et luttes au corps à corps en raison des conventions de la représentation iconographique : les cheveux longs sont généralement utilisés pour représenter les hommes à l'adolescence. Quelle que soit l'ampleur de la confusion, ces personnages qui combattent démontrent des techniques d'assauts efficaces qui peuvent permettre aux moins puissants de la société – jeunes hommes immatures ou femmes adultes – de se sortir d'un mauvais pas avec une certaine réussite. Et même si les dames de l'aristocratie se devaient de ne pas jouter, les démonstrations féminines présentes dans les premiers traités de combat obtenaient un impact évident en raison du sentiment d'efficacité technique qui émergeait de ces pages. L'important n'était pas que les femmes aient réellement joué, il suffisait que le lecteur l'envisage un instant. Puis, quand aux siècles suivants les maîtres d'armes français – Saint Didier, Besnard, Le Perche ou Labat – développent la technique de l'escrime à l'épée seule puis au fleuret, la théorie d'une pratique féminine n'est déjà plus abordée, alors même que « l'escrime de salle » se sépare de l'escrime de duel et de combat.

Les nouveaux jeux des courtisanes

- 15 Les traces progressivement plus variées de mixité sont donc apparues à la toute fin de l'ère moderne, mettant en présence des femmes dans des jeux d'exercice traditionnellement masculins. Depuis les « Dames galantes » de Brantôme qui caracolent sur leurs montures jusqu'aux rares Académies équestres tenues par des femmes à la fin du XVII^e siècle, depuis les duels d'escrime opposant deux combattantes jusqu'aux préceptes chorégraphiques qui différencient les danseuses de leurs « cavaliers », la société des femmes a donc très lentement investi le domaine des jeux d'exercice réservés aux gentilshommes. L'évolution de cette intégration du féminin dans un monde initialement construit sur des valeurs viriles s'est réalisée en raison d'un recul inverse des codes de conduite appliqués aux nouveaux courtisans. Si « la discrimination sexuelle dans les jeux de la noblesse » se découvre encore à l'intérieur des arts académiques, le rejet dont la femme est l'objet et que l'on observe toujours sur les temps médiévaux est cependant déjà en train d'évoluer¹⁹. À l'exemple de ce silence de la littérature médiévale troué par des évocations de plus en plus nombreuses, les preuves d'un jeu féminin apparaissent lentement avec plus d'évidence. Fonctionnant en contrepoint de l'escrime et de l'équitation qui résistent encore un temps, la danse a pu correspondre à une entrée dans le jeu plus favorable pour les femmes. Puis les deux autres « sports » ont suivi.
- 16 Dans les discours que Baldassare Castiglione relate dès 1528, sont avancés avec force des arguments favorables à une éducation complète de « la dame du palais », « attendu que les mêmes règles qui ont été données pour le Courtisan servent aussi à la dame »²⁰. Faisant référence aux formations physiques organisées par le *condottiere* Pietro Del Monte, il est alors envisagé de laisser « les femmes jouer à la balle, monter à cheval, aller à la chasse et faire presque tous les exercices que peut faire un gentilhomme ». Et il faudra encore laisser passer du temps pour que ces paroles deviennent réalité. La raison de ce changement de discours – qui laisse entrevoir une mutation réelle – est liée au fait que les qualités du gentilhomme sont véritablement en train d'évoluer. Abandonnant la force frontale, la vaillance et les arts traditionnels du combattant, le jeune aristocrate construit sa réputation sur la base de la prestance, de l'élégance et des nouvelles sociabilités courtoises. L'éducation remplace alors l'ancienne initiation. Les jeux martiaux se sont profondément édulcorés, le chevalier d'antan disparaissant derrière la figure de l'honnête homme. Dans ce changement de dimension, les courtisanes y gagnent également. Les pratiques du jeu, perdant peu à peu leurs caractéristiques initiales exclusivement viriles et guerrières, s'ouvrent aux nouvelles pratiquantes. Certes, ces femmes de l'aristocratie ne sont sûrement pas les égales de leurs homologues masculins, mais le fossé qui les tenait éloignées des « sports » du gentilhomme vient momentanément de se rétrécir.

BIBLIOGRAPHIE

Sources

ANTOINE DE LA SALE, 1995, *Jehan de Saintré* (manuscrit de 1456), Paris, Librairie Générale Française.

CHRISTINE DE PIZAN, 1986, *Le Livre de la Cité des Dames*, Paris, Stock.

MARTIN LE FRANC, 1999, *Le Champion des Dames* (manuscrit de 1440), Paris, H. Champion.

THOMAS DE KENT, 2003, *Le Roman d'Alexandre ou le roman de toute chevalerie* (manuscrit, XII^e s.), Paris, H. Champion.

Traité didactiques et techniques (XVI^e-XVII^e siècles) :

CASTIGLIONE Baldassare, 1991, *Le Livre du Courtisan* (1^{ère} édition italienne 1528), Paris, Flammarion.

Art équestre :

DELCAMPE, 1658, *L'Art de monter à cheval*, Paris, J. Le Gras.

LA BROUE Salomon de, 1593-94, *Le Cavalerie François*, La Rochelle, H. Haultin.

LA NOUE Pierre de, 1620, *La Cavalerie Française et Italienne*, Lyon, Cl. Morillon.

PLUVINEL Antoine de, 1625, *L'Instruction du Roy*, Paris, M. Nivelle.

DERUET Claude, s. d., tableau intitulé « L'air ou la chasse de la duchesse de Lorraine », in *Les quatre éléments* (début XVII^e s.), Orléans, Musée des Beaux Arts.

Art de l'épée :

BESNARD Charles, 1653, *Le Maître d'arme libéral*, Rennes, J. Herbert.

LABAT, 1696, *L'Art en fait d'armes*, Toulouse, J. Boude.

LE PERCHE DU COUDRAY Jean Baptiste, 1676, *L'Eccercice des armes ou le maintient du fleuret*, Paris, N. Bonnard.

SAINCT DIDIER Henry de, 1573, *Traicté contenant les secrets du premier livre sur l'espée seule*, Paris, J. Mettayer et M. Challenge.

Art de la danse :

ARBEAU Thoinot, 1588, *Orchésographie*, Lengres, J. des Preyz.

LAUZE François de, 1623, *Apologie de la danse*, s. l., s. n.

MENESTRIER Claude François, 1682, *Des ballets anciens et modernes*, Paris, R. Guignard.

SAINCT HUBERT, 1641, *La manière de composer et faire réussir les ballets*, Paris, F. Targa.

Bibliographie

ARNAUD Pierre, TERRET Thierry, 1996, *Histoire du sport féminin, tome 2 : Sport masculin-sport féminin : éducation et société*, Paris, L'Harmattan.

CLARE Lucien, 1983, *La quintaine, la course de bague et le jeu de têtes*, Paris, CNRS.

CORBIN Alain, COURTINE Jean-Jacques, VIGARELLO Georges, 2005, *Histoire du corps, tome 1 : De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Seuil.

DUBY Georges, PERROT Michelle (dir.), 1991, *Histoire des femmes en Occident, tome 2 : Le Moyen Âge, tome 3 : XVI^e-XVIII^e siècles*, Paris, Plon.

DUBY Georges, 1996, *Féodalité*, Paris, Gallimard.

GODINEAU Dominique, 2003, *Les femmes dans la société française, XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin.

GRANGE Yves, 1981, *Le cheval oublié*, thèse, Grenoble, IEP.

- LAGOUTTE Jean, 1974, *Idéologies, croyances et théories de l'équitation et de l'art équestre*, thèse de sociologie, Tours.
- LE GOFF Jacques, 1999, *Un autre Moyen Âge*, Paris, Gallimard.
- MEHL Jean-Michel, 1990, *Les jeux au royaume de France du XIII^e au début du XVI^e siècle*, Paris, Fayard.
- PREVOT Brigitte, RIBEMONT Bernard, 1994, *Le cheval en France au Moyen Âge*, Orléans, Paradigme.
- VAUCELLE Serge, 2004, *L'Art de jouer à la Cour*, thèse d'histoire, Paris, EHESS.
- VIGARELLO Georges, 2002, *Du jeu ancien au show sportif*, Paris, Seuil.
- VIGARELLO Georges, 2004, *Histoire de la beauté*, Paris, Seuil.

NOTES

1. Mehl 1990 : 29.
2. Duby 1996 : 1404.
3. Duby 1996 : 1416.
4. Duby 1996 : 1417.
5. Duby Perrot 1991 : 276.
6. Thomas de Kent 2003 : 481.
7. Christine de Pizan 1986 : 71.
8. Christine de Pizan 1986 : 68.
9. Christine de Pizan 1986 : 92.
10. Vaucelle 2004 : 151.
11. Arbeau 1588 : 7.
12. Arbeau 1588 : 2.
13. Lauze 1623 : 1.
14. Vigarello 2004 : 38.
15. Lagoutte 1974 : 66. Grange 1981 : 41.
16. Clare 1983 : 96.
17. Prévot Ribémont 1994 : 195.
18. Delcampe 1658 : titre.
19. Vigarello 2002 : 49.
20. Castiglione 1991 : 232.

RÉSUMÉS

C'est au début de l'ère moderne (XII^e-XV^e siècles) que la littérature romanesque aborde le thème de l'éducation aristocratique. Une formation chevaleresque – dans laquelle les activités physiques (équitation, courses de bague ou quintaines, escrime) jouent un rôle prépondérant – conduit le jeune apprenti sur une voie initiatique. Face à ces jeux d'exercice exclusivement masculins, les jeunes femmes demeurent ignorées et ne participent que très rarement à ces épisodes ludiques et aux fêtes nobiliaires. A l'heure où une nouvelle littérature technique et

didactique fait son apparition – les premiers traités d'éducation courtoise (sur l'art équestre, l'art de l'épée ou l'art de la danse) – le partage des pratiques ludiques entre les deux sexes est envisagé de façon plus favorable. Aux ^{xvi}e et ^{xvii}e siècles donc, des traces plus variées apparaissent, mettant en présence des femmes dans des jeux traditionnellement virils. L'article se propose d'envisager la lente évolution de cette intégration du féminin dans un monde « sportif » qui lui était étranger.

Romanesque literature began to address the theme of aristocratic education between the twelfth and fifteenth centuries. Knightly training, in which physical activities (horse-back riding, ring races or quintains, fencing) played a dominant role, initiated the young apprentice. Young women were excluded from these exclusively masculine physical games and rarely participated in games or noble festivities. With the emergence of a new technical and didactic literature – the first treatises in courtly education (on the equestrian arts, the art of fencing and the art of dancing) – the access of both sexes to games became more favorable. During the sixteenth and seventeenth centuries, evidence emerges of women who were present in traditionally virile games. The article considers the slow integration of women into a previously unknown « sporting » world.

INDEX

Index chronologique : âge moderne

Mots-clés : académies, aristocratie, courtoise, danse, éducation, équitation, escrime, femmes, jeux

AUTEUR

SERGE VAUCELLE

Serge VAUCELLE. Professeur agrégé d'éducation physique et sportive (Faculté du Sport et de l'Éducation Physique - Université d'Orléans), il est également docteur en Histoire, diplômé de l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales de Paris, membre du « Centre d'études transdisciplinaires, sociologie, anthropologie, histoire ». Après un travail littéraire sur les romans médiévaux du ^{xii}e siècle (Centre d'Études Supérieures de la Renaissance - Université de Tours), il se spécialise sur l'histoire des jeux et de l'éducation du corps à l'ère moderne (^{xii}e-^{xviii}e siècles). Il travaille également sur l'évolution de l'éducation physique dans le système scolaire français (^{xix}e-^{xx}e siècles). Il est l'auteur de plusieurs articles, notamment sur « L'Art de jouer à la Cour » à la Renaissance, sur l'histoire de l'équitation et de l'escrime à l'âge classique publiés dans la revue italienne *Ludica*.